



## regroupement familial & déménagement

Par **kady**, le **03/01/2011** à **12:55**

Bonjour,

Après 14 mois d'attente, on a reçu enfin un avis favorable de notre demande de regroupement familial. mon mari a déjà passé la visite médicale OMI (ça fait un mois) et depuis pas de news.

on aimerait bien déménager (prendre un appart plus grand) mais on a peur que ce déménagement complique les choses!

Merci de nous informer si on peut changer notre appart à ce stade.

Bonne Année

Par **Domil**, le **03/01/2011** à **14:47**

Une des conditions du regroupement familial est le logement, si vous déménagez, vous risquez de repasser par l'étape de validation du logement.

Mais avez-vous eu l'autorisation de regroupement familial ? Votre mari a eu son visa long séjour ?

Par **kady**, le **04/01/2011** à **08:49**

ça fait 9 ans que mon mari est en France. Il avait un statut étudiant puis travailleur temporaire. après notre mariage, la préfecture nous a demandé de faire un dossier regroupement....et depuis on est bloqué. tous nos projets sont en stand-by! j'aimerais savoir c'est quoi la prochaine étape après l'avis favorable et la visite médicale OMI ?

Merci d'avance